



L'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde



Chiffres du chômage d'août

Fin août 2017, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 299 080. Ce nombre augmente de 0,8 % sur trois mois (soit +2 300 personnes), de 0,8 % sur un mois et diminue de 1,1 % sur un an. En Gironde, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 91 650. Ce nombre augmente de 0,6 % sur trois mois, de 0,8 % sur un mois et de 0,5 % sur un an. Toutes catégories (A,B,C), le nombre de demandeurs d'emploi est de 151 760 fin août 2017. Ce nombre augmente de 2,3 % sur trois mois, de 1,0 % sur un mois et de 3,6 % sur un an. [Lire l'article](#)



Allocation pour la diversité dans la fonction publique

L'État s'engage pour la diversité dans la fonction publique en soutenant financièrement les candidats les plus méritants préparant les concours de la fonction publique. Ce dispositif s'adresse aux personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A ou B et qui s'engagent à suivre une préparation à un ou plusieurs concours de la fonction publique, aux étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique de catégorie A ou B, notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) et les centres de préparation à l'administration (CPAG) ou qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics. Le dossier doit être déposé avant le 30 septembre. [Voir l'article](#)



Révision des programmes d'actions nitrates à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine

Pierre DARTOUT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, a signé cet été un arrêté prescrivant la révision des programmes d'actions régionaux Aquitaine - Limousin et Poitou-Charentes en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'application de la directive 91/676/CEE dite « directive nitrates » et de la révision des « zones vulnérables ». Le programme d'actions nitrates concerne tout exploitant agricole dont une partie au moins des terres ou un bâtiment d'élevage est situé en zone vulnérable. [Consulter l'arrêté préfectoral](#)



Renforcement des procédures de gestion des pics de pollution

La Journée nationale de la qualité de l'air a eu lieu le 20 septembre 2017. Une centaine d'évènements se sont déroulés partout en France sous la bannière « Mieux respirer : c'est ça l'idée ». A cette occasion, le préfet de région a annoncé le renforcement des mesures et de nouveaux outils plus efficaces et plus réactifs pour réduire les émissions atmosphériques de polluants en cas de pic de pollution en Nouvelle-Aquitaine. Un arrêté régional, décliné dans chaque département, est entré en vigueur cet été. Il fixe les principes communs à tous les départements de la région pour la gestion des pics de pollution et une procédure d'alerte plus rapide pour les épisodes persistants de pollution. [Voir le communiqué de presse](#)



Dossier INSEE : l'emploi retrouve son rythme de croissance d'avant-crise au 1^{er} trimestre 2017

Au 1^{er} trimestre 2017, la croissance française progresse de nouveau dans un contexte international favorable. En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi salarié marchand non agricole hors intérim retrouve un rythme de croissance d'avant 2008 (+ 0,6 %). Il est en hausse dans tous les secteurs, excepté l'industrie. Le secteur de la construction ne perd plus d'emplois tandis que les nombres de logements autorisés et commencés progressent. L'emploi dans l'hébergement-restauration renforce la croissance dans les services marchands tandis que la fréquentation hôtelière est en hausse. Le taux de chômage recule fortement. La demande d'emploi augmente mais celle des moins de 25 ans diminue encore. Enfin, les créations d'entreprises de micro-entrepreneurs redémarrent et les défaillances reculent. [Lire l'étude](#)



Zoom en Gironde

Mise en place du dispositif de régulation dynamique des vitesses sur l'A63 au sud de Bordeaux

La direction interdépartementale des routes (DIR) Atlantiques a doté l'A63 d'un dispositif de régulation dynamique de vitesse visant à optimiser la capacité d'écoulement du trafic aux heures les plus chargées dans le sens nord-sud, entre l'échangeur 24 et l'A660, et dans le sens sud-nord, entre l'A660 et la rocade de Bordeaux. Ce dispositif s'appuie sur l'équipement de tous les axes pénétrants en panneaux d'information « temps réel » sur les conditions de circulation de la rocade. Ce programme, mené dans le cadre de l'opération « Aliénor » est financé par l'État, le Conseil départemental de la Gironde et Bordeaux Métropole.

[Lire l'article](#)



Mise en service de la bretelle d'accès au stade Atlantique de Bordeaux

L'ouverture de la bretelle d'accès 4a, le 25 août dernier, permet de fluidifier la circulation en facilitant l'accès à la zone du stade Atlantique, du parc des Expositions et plus largement au secteur nord de la métropole vers Blanquefort et Parempuyre pour tous les usagers venant du pont d'Aquitaine. Elle permet également de renforcer la sécurité des cyclistes en supprimant la traversée de la bretelle d'accès à la rocade tout en proposant un nouvel itinéraire empruntant le giratoire près du camping de Bordeaux. Conduit et financé à 75 % par l'État pour un montant de 17,7M€, cet aménagement fait partie du projet de mise à 2 x 3 voies de la rocade ouest de Bordeaux. [Lire le communiqué de presse](#)



Amélioration de l'accessibilité des services au public

Afin de répondre aux besoins en matière d'accessibilité aux services des habitants de la Gironde, l'État et le Conseil départemental de Gironde ont co-élaboré un schéma départemental (SDAASP), document cadre qui décline pour une période de 6 ans un programme ambitieux d'actions. Il vise à corriger les inégalités territoriales d'accès aux services, améliorer l'accessibilité à l'offre des publics fragiles et à prendre en compte dans la conception des nouveaux services l'évolution des modes de vie ainsi que les besoins spécifiques (insertion, handicap). Le projet de schéma est actuellement en consultation pour avis auprès des collectivités locales. [Consulter l'article](#)



Des restrictions sur les usages de l'eau

Compte tenu de la nette diminution des débits à la fois des grands axes et des cours d'eau secondaires en Gironde, et après avoir réuni la cellule départementale de gestion et de préservation de la ressource en eau, le préfet a décidé, mi-septembre, de renforcer les mesures de restriction des usages de l'eau déjà mises en oeuvre cet été. [Lire l'arrêté préfectoral et le communiqué de presse](#)



En bref

- Gilbert PAYET a pris ses fonctions de préfet des Pyrénées Atlantiques le lundi 28 août 2017
- Isabelle DAVID a pris ses fonctions de préfète des Deux-Sèvres le 28 août 2017
- Lancée à l'occasion des 34^e Journées européennes du patrimoine, une exposition dédiée au 50^e anniversaire du pont d'Aquitaine est installée du 16 au 28 septembre dans le hall des archives départementales de la Gironde. Elle propose à ses visiteurs des vidéos, des photographies, des plans, des coupures de presse de l'époque, etc. Elle a été réalisée par la préfecture de la Gironde, en lien avec la DIR Atlantiques et les archives départementales.

L'@ctualité dans les départements de la région

Préfecture de la Charente
www.charente.gouv.fr

Préfecture de la Creuse
www.creuse.gouv.fr

Préfecture des Landes
www.land.es.gouv.fr

Préfecture des Deux-Sèvres
www.deux-sevres.gouv.fr

Préfecture de la Charente- Maritime
www.charente-maritime.gouv.fr

Préfecture de la Dordogne
www.dordogne.gouv.fr

Préfecture du Lot et Garonne
www.lot-et-garonne.gouv.fr

Préfecture de la Vienne
www.vienne.gouv.fr

Préfecture de la Corrèze
www.correze.gouv.fr

Préfecture de la Gironde
www.gironde.gouv.fr

Préfecture des Pyrénées Atlantiques
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Préfecture de la Haute-Vienne
www.haute-vienne.gouv.fr

Une question ? Une suggestion ? Vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir notre Lettre d'@ctualité ?

Contact : Bureau de la Communication Interministérielle de la Préfecture pref-communication@gironde.gouv.fr

www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine www.gironde.gouv.fr

Suivez l'actualité de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur [Twitter](#) 